

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Biodiversité	Département de l'Indre	Référence : 36_B_01	Date : février 2010

Fauchage tardif dans l'Indre (36)





le Grenelle
Environnement

Historique/Contexte	Commande politique d'intégration du développement durable dans les pratiques des services: préserver la bio-diversité
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> -Commande fin 2007 -Mise en place d'un groupe de travail (usagers/élus/agents du CG) -Choix d'un Bureau d'études -Élaboration d'une stratégie locale par les Unités Territoriales du Conseil général avec formation des agents -engagement formel de la Direction des Routes de rendre compte (diffusion de plaquettes détaillées)
Territoire	<ul style="list-style-type: none"> -Zones ciblées -6 tronçons du réseau routier départemental (soit 58 km)
Maître d'ouvrage	Conseil Général
Maître d'oeuvre	Direction des Routes
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Préservation (voire augmentation) de la biodiversité Maintien de corridors écologiques Prise en compte des paysages Mesurer l'impact de cette pratique
Travaux	<ul style="list-style-type: none"> -Fauchage tardif (intervention en automne et hiver) -Mais sécurité des carrefours, courbes... assurée -Pas d'utilisation des produits phyto-sanitaires
Difficultés	Forte implication des agents d'exploitation de la route à la biodiversité
Coût de l'opération	Coût de l'étude réalisée par le bureau d'études (moindre coût à terme)
Financeurs	CG
Dispositif-cadre	Créé par les élus du Conseil Général 36
Politiques publiques de référence	<ul style="list-style-type: none"> -Stratégie nationale de la biodiversité (2004) -Dix plans d'actions pour enrayer la perte de la biodiversité d'ici 2010 (mai 2009)



le Grenelle
Environnement

Évaluation	Suivi par service Environnement spécialisé au CG (/Mme Trotignon de la DATEER)
Singularité	Méthode scientifique pour mesurer l'impact: -état des lieux en 2008 -suivi pendant 5 ans (2009 à 2012) -bilan définitif en 2013
Contacts	Christophe Courtemanche Conseil Général (02 54 08 37 43) Gilles Jamet Conseil général (02 54 08 37 45)
	Fauchage tardif par le Conseil Général de l'Indre-et-Loire

Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	---